

Suppléant : Bernard LECOURT

42 ans, marié, Cadre commercial
Secrétaire de la Section locale du C.D.S.
Conseiller municipal — Vice Président
de l'œuvre des soins aux malades et d'aide sociale

"J'ai accepté avec joie d'être le suppléant de Milena NOKOVITCH. Tous deux nous sommes attachés à notre ville, nous souhaitons défendre les intérêts locaux et nos libertés. Notre idéal est le même : toujours au service des autres.

L'UNION EST NÉCESSAIRE POUR BATTRE LA GAUCHE ET POUR DÉFENDRE NOS LIBERTÉS

- Pour la liberté d'entreprendre et pour sauver notre économie
- Pour la liberté d'opinion et d'expression
- Pour la liberté d'enseignement et le choix de l'école pour nos enfants
- Pour sauvegarder les soins et la médecine de notre choix
- Pour le respect du patrimoine et du travail

ENSEMBLE SAUVONS LES VALEURS ESSENTIELLES D'UNE VEILLE TERRE DE LIBERTÉ

POUR ÉQUILIBRER L'ACTION DU GOUVERNEMENT

- Il faut un contre poids libéral au sein du parlement
- Il faut une assurance contre les excès
- Il faut un député disponible et toujours présent capable de s'opposer avec force au collectivisme

JE M'ATTACHERAI A UNE INFORMATION ET UNE CONCERTATION PERMANENTE :

- Par ma présence fréquente auprès de vous
- Par un dialogue avec le commerce et l'artisanat, générateurs d'emplois et d'animation dans la cité.

ENFIN JE M'ENGAGE A RENDRE COMPTE FRÉQUEMMENT DE MON MANDAT DANS TOUS NOS QUARTIERS.

POUR ASNIÈRES, POUR LA FRANCE,

Milena NOKOVITCH AU SERVICE DE TOUS





UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANCAISE

— Union Pour la Nouvelle Majorité —



Milena NOKOVITCH
47 ans
MAIRE ADJOINT
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Dirigeante de P.M.E.
Membre Assoc. du Conseil Régional d'Ile-de-France
Candidate aux Élections Législatives
Présentée par l'UDF (U.N.M.)

Asniéroises, Asniérois,

Conseillère Municipale depuis 1971, puis Maire Adjoint, je n'ai cessé depuis cette date d'être à votre écoute attentive pour mieux défendre avec vous l'amélioration de tous les aspects de la vie quotidienne.

Aujourd'hui confrontée comme vous à un choix de société, j'ai accepté d'être candidate d'union aux législatives les 14 et 21 juin prochain et de me battre aux côtés de tous ceux qui veulent barrer la route au collectivisme.

Du choix que vous ferez pour élire le Député qui vous représentera à l'Assemblée Nationale, dépendra votre avenir, celui de votre famille et de la société dans son ensemble.

Par vos suggestions, par votre participation à cette élection vous pouvez avoir une action déterminante pour Asnières et pour la France.

A mon tour j'ai besoin de vous, aidez-moi.

Si je suis élue, je continuerai de défendre les intérêts locaux et nos libertés au Parlement en me consacrant exclusivement à cette tâche.

A bientôt.

M. Nokovitch

Pour que toutes les sensibilités politiques des électeurs modérés puissent s'exprimer, je n'ai pas, avec mes amis, retenu le principe de la candidature unique.

En accord avec les deux candidats anti-collectivistes qui se présentent à vos suffrages, je ne participerai pas à la campagne du premier tour.

Dans l'attente du deuxième tour où je soutiendrai de toutes mes forces et de tout mon coeur le candidat que vous aurez désigné, je serai le garant des accords de désistement et d'aide mutuelle signés par les deux candidats.

Vous comprendrez qu'il s'agit d'un geste d'union et non de défiance envers quiconque.

Ce sont les divisions de la majorité qui l'ont fait perdre. Devant les périls qui nous menacent, ces divisions doivent disparaître une fois pour toutes. Grâce à ma volonté d'union qui sera, j'en suis certain, comprise par tous, ensemble, rassemblés, nous élirons le candidat de la liberté.

M. Bokanowski

Michel MAURICE-BOKANOWSKI
Sénateur-maire d'Asnières s/Seine
Ministre du Général de GAULLE durant 7 ans

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN 1981
2e CIRCONSCRIPTION DES HAUTS-DE-SEINE (Asnières)